

-
- **Les conditions d'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi "pires" qu'avant**
 - **Des combats sèment le chaos dans le nord-est birman**
-

Les conditions d'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi "pires" qu'avant

AP_26 aout 2009

Les conditions d'assignation à résidence de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi sont "pires" qu'auparavant, a déclaré mardi son avocat Nyan Win. "La Dame de Rangoon", comme la surnomment ses fidèles, a été condamnée le 11 août une peine de 18 mois d'emprisonnement commuée en assignation à résidence par la junte. La lauréate du prix Nobel de la paix âgée de 64 ans était jugée depuis fin mai pour violation des conditions de son assignation à la suite de l'intrusion d'un Américain dans sa propriété à Rangoon.

La militante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), détenue pendant le procès à la prison d'Insein à Rangoon, a regagné sa résidence à Rangoon. La junte n'a pas répondu à la requête de l'opposante de voir son médecin personnel, qui "connaît bien son dossier", a déclaré Nyan Win, également porte-parole du LND.

Les autorités birmanes n'ont pas clairement dit à Aung San Suu Kyi si elle serait autorisée à rencontrer les gens qu'elle souhaite, a-t-il déclaré. L'avocat et ses confrères, en outre, n'ont pas pu voir leur cliente depuis le 11 août et lui demander si elle voulait faire appel, a-t-il déploré.

Des combats sèment le chaos dans le nord-est birman

Express_30 aout 2009

De nouveaux combats ont éclaté samedi matin dans le nord-est de la Birmanie, où les affrontements qui durent depuis plusieurs jours ont poussé des dizaines de milliers de personnes à se réfugier en Chine.

Réfugiés birmans dans la ville frontalière chinoise de Nansan, dans la province de Yunnan. De nouveaux combats ont éclaté samedi matin dans le nord-est de la Birmanie, où les affrontements qui durent depuis plusieurs jours ont poussé des dizaines de milliers de personnes à se réfugier en Chine. Ces violences ont commencé lorsque les forces birmanes se sont déployées au début du mois à Kokang, dans l'est de l'Etat de Shan, frontalier de la province chinoise du Yunnan.

De nouveaux combats "furieux" ont éclaté samedi vers 08h15 locales (00h15 GMT) dans la zone frontalière et se poursuivaient dans la journée, selon le site internet du journal Global Times. Le chef du groupe rebelle Kokang, aussi connu sous le nom d'Armée de l'alliance démocratique nationale de Birmanie, a affirmé que ses forces avaient capturé au moins 50 soldats birmans et tué 30 autres jeudi et vendredi, dans un entretien au journal chinois Global Times (www.huangjiu.com).

Peng Jiasheng n'a pas donné de détails sur les victimes dans son camp, qu'il dit commander depuis un endroit sûr de Birmanie. Des médias chinois et des organisations birmanes rapportent que ces heurts ont débuté lorsque des soldats ont pris le contrôle de bâtiments du groupe Kokang à Laogai, capitale de l'Etat de Shan.

"UNE VRAIE GUERRE"

La Birmanie veut que les groupes ethniques participent aux élections l'an prochain, les premières depuis deux décennies. Des observateurs disent que le refus des rebelles d'intégrer l'armée régulière sont un élément déclencheur des combats. Le groupe Kokang observait un cessez-le-feu depuis 1989. Depuis le début du mois, au moins 30.000 personnes, Birmans comme Chinois, ont fui vers la Chine voisine. Environ 150.000 personnes vivent dans la région de Kokang, dont de très nombreux Chinois, souvent propriétaires de petits commerces ou d'entreprises de négoce.

Vendredi, l'explosion d'une bombe du côté chinois de la frontière a fait au moins un mort et plusieurs blessés, a déclaré au Quotidien du Peuple He Yongchun, vice-président de la Croix-Rouge dans le Yunnan. Pékin, un des rares appuis de la junte birmane sur la scène internationale, a demandé vendredi à Rangoun de maintenir la stabilité sur son territoire et de garantir la sécurité de ses ressortissants.

Des milliers de personnes sont encore bloquées à Kokang, où elles subissent des pénuries d'eau et de nourriture, a ajouté le Global Times. Beaucoup de ceux restés dans cette ville pour y défendre leurs biens ont été tués, a dit vendredi à Reuters un épicier chinois. Selon un travailleur humanitaire, Lashio, plus grande ville du Shan, "est devenue une ville fantôme". Li Jiao, une Chinoise vivant en Birmanie, s'est réfugiée dans un camp de Nansan, où la frontière avec la Birmanie a été fermée. "C'est le chaos ici. C'est une vraie guerre. Ils disent que ça va s'arrêter mais ça recommence toujours", dit-elle.

-
- **La junte birmane demande la levée des sanctions occidentals**
 - **John Yettaw, au centre du procès de Suu Kyi, rentre aux Etats-Unis**
 - **Maurice Cuquel, un témoin: SAINT-JUNIEN**
-

La junte birmane demande la levée des sanctions occidentals

Romandie_20 aout 2009

La junte militaire au pouvoir en Birmanie a appelé les puissances occidentales à une levée des sanctions économiques afin d'aider à la modernisation et la démocratisation du pays, selon trois journaux officiels. Cette demande fait suite à la visite samedi dernier du sénateur américain Jim Webb. Trois journaux officiels publient un éditorial qualifiant de "visionnaire" le sénateur américain Jim Webb qui a estimé, lors d'une visite, que les sanctions ne pourraient pas aboutir à la chute du pouvoir birman. "Plus les groupes anti-gouvernementaux exerceront des sanctions économiques comme moyen de pression, plus les objectifs démocratiques auxquels le peuple aspire seront difficiles à atteindre", ont écrit les journaux.

Le sénateur Jim Webb a été le premier responsable américain à se rendre en Birmanie depuis plus de dix ans. Il a rencontré le chef de la junte Than Shwe et a pu s'entretenir pendant 45 minutes avec l'opposante Aung San Suu Kyi, condamnée à 18 mois supplémentaires d'assignation à résidence. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont imposé des sanctions contre le régime militaire birman mais leur effet est affaibli par le commerce que Rangoun entretient avec la Chine, l'Inde et la Thaïlande.

La Birmanie doit organiser l'année prochaine des élections pluralistes mais certains dénoncent ce scrutin comme une mascarade pour renforcer un demi-siècle de régime militaire.

John Yettaw, au centre du procès de Suu Kyi, rentre aux Etats-Unis

AFP - 19 aout 2009

L'Américain John Yettaw, emprisonné pendant trois mois en Birmanie et expulsé dimanche vers la Thaïlande, a quitté Bangkok mercredi matin pour rentrer dans son pays après avoir été hospitalisé pendant plus de 48 heures, a annoncé un haut responsable de l'Immigration.

John Yettaw, mormon de 54 ans qui a été au centre du procès de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi après s'être invité chez elle en mai dernier, a quitté la Thaïlande à bord du vol UA 890 de la compagnie américaine United Airlines, a déclaré à l'AFP le colonel Pongdej Chaiprawet, commandant des services d'immigration thaïlandais, à l'aéroport international Suvarnabhumi de Bangkok.

Une porte-parole de l'ambassade américaine, Cynthia Brown, s'est refusée à tout commentaire sur le départ de M. Yettaw, domicilié à Falcon (Missouri), affirmant: "Pour des raisons d'intimité, nous ne pouvons pas confirmer ses plans de voyage".

John Yettaw, condamné le 11 août à sept ans de réclusion en Birmanie, avait été expulsé dimanche pour des "raisons humanitaires" après la visite du sénateur démocrate américain Jim Webb qui était reparti avec lui à bord d'un avion spécial vers la Thaïlande. John Yettaw, dont la santé physique et mentale est fragile, avait aussitôt été hospitalisé à Bangkok où il a subi lundi et mardi des examens médicaux approfondis, selon des sources américaines.

En mai, l'Américain, qui souffre notamment de diabète et d'épilepsie, avait nagé jusqu'au domicile de Mme Suu Kyi, situé au bord d'un lac de Rangoun, pour la prévenir d'un "complot" visant à "l'assassiner". Mme Suu Kyi, 64 ans, dirigeante de l'opposition birmane qui a été privée de liberté pendant 14 des 20 dernières années, a été maintenue en isolement à l'issue de son procès. Son assignation à résidence a

été prolongée pour 18 mois supplémentaires par le régime militaire qui lui a reproché d'avoir brièvement hébergé John Yettaw.

Maurice Cuquel, un témoin: SAINT-JUNIEN

Lepolulaire.fr_20 aout 2009

La Birmanie occupe une place importante dans les colonnes des journaux depuis des lustres. Ce pays en proie à la dictature et aux non respect des droits de l'homme mérite pourtant que l'on s'intéresse à lui.

C'est une exposition fascinante que propose le photographe Maurice Cuquel dans la halle aux grains jusqu'au 2 septembre prochain. Au fil de ses voyages en Albanie, à Cuba puis en Birmanie, le passionné de photographie a rapporté des clichés qui interpellent, et ne laissent pas indifférent. Il s'est passionné pour certains sujets et notamment la boxe dont il a fait de remarquables photographies à Cuba. Ces dernières ont été présentées avec succès à Mortemart.

Pour cette nouvelle exposition, il a choisi de saisir des instants de la vie quotidienne à Rangoon et dans sa région au cours du mois de janvier 2008, dans une période particulière de l'histoire, entre la révolte des moines de septembre 2007 et le passage du cyclone Nargis, qui a ravagé le sud du pays le 2 mai 2008. Réunis en diptyques, ces images racontent une parenthèse, une respiration entre deux événements tragiquement violents qui ont montré au monde combien ce pays pratiquait la contrainte, l'enfermement, le musellement des idées et l'étouffement de la parole.

En Birmanie, il n'y a pas moins d'esprits libres qu'ailleurs. L'histoire du pays et la ténacité d'une femme en témoignent. Vainqueur des élections de 1990 à la tête de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), Aung San Suu Kyi n'aura pas eu le temps d'occuper le siège de premier ministre qui lui était promis. Battue dans les urnes, la junte militaire a annulé le résultat des élections et persécute depuis cette femme, prix Nobel de la paix, devenue le symbole du don de soi et de résistance à la force.

A la spirale de l'oppression s'oppose une spirale de l'espoir : ce moine qui exhibe la photographie du jeune général Bogyoke Aung San, le père d'Aung San Suu Kyi, assassiné en 1948, nous rappelle que les héros d'aujourd'hui tirent leur force des héros d'hier.

Les photographies de Maurice Cuquel nous donnent une image instantanée et subjective de l'air du temps birman, suspendu entre ces deux accès de malheur. Le texte qui les accompagne est une fiction poétique inspirée du contraste entre ce que l'on sait de la Birmanie qui souffre et de ce que ces photographies nous montrent d'une humanité qui sourit, qui aime, qui désire, s'interroge, espère, et finalement nous ressemble en tous points. Puisse cette parole fictive être aussi en toute modestie un coin enfoncé dans la forteresse du silence et de l'indifférence.

Dyptiques birmans, photographies de Maurice Cuquel, jusqu'au 2 septembre, tous les jours de 10 à 19 heures. Entrée gratuite

[Punir la junte : et après ?](#)

Libération - 12/08/2009

Les sanctions, à l'efficacité relative, ne font pas l'unanimité chez les opposants, en quête de nouvelles tactiques.

Par **ARNAUD DUBUS** BANGKOK, de notre correspondant

La condamnation de la dirigeante du mouvement démocratique birman Aung San Suu Kyi devrait amener un nouveau tour de vis dans les sanctions occidentales contre la Birmanie. Mais celles-ci peuvent-elles ébranler un régime qui semble se complaire dans l'isolement ? Force est de constater que, jusqu'à présent, leur effet sur la junte militaire a été très limité. «*Le problème est que, depuis vingt ans, les Birmans souffrent, alors que les généraux arrivent à contourner les sanctions. Celles-ci n'ont pas provoqué de changement. Nous devrions trouver quelque chose d'autre*», estime Harn Yawngnwe, directeur de l'organisation Euro-Burma, basée à Bruxelles et dont l'objectif est d'aider la population à se préparer à l'après-dictature. Les premières sanctions ont été imposées immédiatement après la répression brutale des manifestations prodémocratiques de l'été 1988, avec l'embargo américain et

européen sur les ventes d'armes. A la fin des années 90, sous la pression d'une campagne militante, plusieurs entreprises américaines et européennes - Levi Strauss, Pepsi Cola, Motorola, Heineken entre autres - ont fermé leurs activités en Birmanie.

Sanctions ciblées. En 2003, une nouvelle série de mesures, visant personnellement les leaders de la junte et leurs associés, ont été prises par les Etats-Unis puis l'Union européenne. Pour de nombreux militants des droits de l'homme, ce sont ces sanctions ciblées, concernant les avoirs bancaires, l'octroi de visas et l'embargo sur certaines marchandises comme les pierres précieuses, qu'il faut privilégier. *«Il y a des signes clairs que ces sanctions ont affecté le général Than Shwe [le leader de la junte, ndlr] et certains de ses proches comme Tay Za [un homme d'affaires birman de premier plan]»*, indique Win Min, un universitaire birman enseignant à Chiang Mai, en Thaïlande. Pour preuve, avancement certains, le ministre birman des Affaires étrangères, Nyan Win, s'en est plaint à la tribune de l'ONU, estimant que ces mesures *«affectaient les intérêts de la population birmane»*.

Mais tout le monde n'est pas convaincu de l'efficacité de ces sanctions nouvelle manière. *«Il y a quinze pays qui ont investi dans l'exploitation des hydrocarbures en Birmanie [dont la firme française Total, ndlr]. Même si vous imposez des sanctions ciblées, le régime aura encore des milliards de dollars à dépenser»*, dit Maung Zarni, chercheur sur la Birmanie à la London School of Economics. Ces sanctions spécifiques sont aussi affaiblies par le fait qu'aucun des pays asiatiques entretenant des relations étroites avec la junte birmane n'y participe. Singapour, où les généraux birmans viennent se faire soigner et entreposer leurs avoirs, est un exemple typique : les sanctions financières n'y sont pas appliquées. Et l'Union européenne comme les Etats-Unis n'ont pas essayé d'exercer des pressions sur Singapour à ce sujet. *«La plupart des Asiatiques n'agiront pas tant qu'ils auront l'impression que Bruxelles et Washington ne sont pas sérieux sur les sanctions ciblées en disant "nous savons où est l'argent birman"»*, estime David Mathieson, expert sur la Birmanie pour Human Rights Watch.

Le débat sur les sanctions est vif parmi les opposants en exil, mais aussi au sein de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi. En 1989, puis après la fin de sa première période d'assignation à résidence en 1995, Aung San Suu Kyi a soutenu la stratégie des sanctions. Depuis sa dernière arrestation en mai 2003, nul ne sait exactement qu'elle est désormais sa position. *«Elle a été très insistante sur les sanctions au début. D'après des sources diplomatiques elle considère que tout est négociable, ce qui doit inclure la question des sanctions»*, estime Win Min.

Le dilemme est qu'une levée des sanctions donnerait l'impression de récompenser les généraux au pouvoir pour leur intransigeance. Autre problème : quelle nouvelle stratégie est plus à même de favoriser une évolution politique ? La politique d'*«engagement constructif»* prônée par les pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) depuis qu'ils ont intégré la Birmanie au sein de l'organisation en 1997 n'a pas produit de résultat.

Société civile. Beaucoup misent sur le développement de relations avec les différents acteurs du régime birman pour parvenir à une évolution progressive. *«Il faut interagir constamment avec le régime des généraux, mais pas de manière critique et agressive»*, assène Soe Aung, porte-parole du Forum pour la démocratie en Birmanie, basée en Thaïlande. La façon dont l'Organisation internationale du travail (OIT) sollicite la junte, sur une base de donnant-donnant, est citée en exemple. Plutôt qu'avec la haute hiérarchie du régime, c'est dans les nombreux acteurs de la société civile, qu'ils travaillent dans les domaines éducatifs, sanitaires, culturels ou humanitaires, que les opposants en exil voient un canal pour amener le changement par le bas. *«Nous ne devons pas nous attendre à avoir la démocratie demain, il faut être plus stratégique, penser au long terme»*, considère Harn Yawngnwe. Pour beaucoup, changer la mentalité des militaires au pouvoir est un combat perdu d'avance. *«C'est un régime purement militariste. Tout l'appareil d'Etat est orienté vers la survie du régime. Quoique vous fassiez vous ne changerez pas la nature de la bête»*, estime Zarni.

-
- Total reste en Birmanie mais déplore la condamnation de San Suu Kyi
 - Birmanie: un sénateur américain rencontre Aung San Suu Kyi
 - L'UE étend ses sanctions contre la Birmanie aux juges de Suu Kyi
-

Total reste en Birmanie mais déplore la condamnation de Suu Kyi

La Tribune.fr_12 aout 2009

Le géant pétrolier français dit déplorer la condamnation de l'opposante à la junte birmane. Mais pas question pour lui de quitter le pays où il exploite un important gisement de gaz.

Comment réagir quand on s'appelle Total, que l'on exploite un important gisement gazier en Birmanie et que la junte au pouvoir fait une nouvelle condamner par une justice aux ordres l'opposante Aung San Suu Kyi à une nouvelle période de 18 mois de résidence surveillée ? Le groupe français annonce qu'il "déplore la condamnation d'Aung San Suu Kyi" et qu'il a "fait part de (son) extrême préoccupation aux autorités birmanes à travers leur représentation diplomatique à Paris" avant le verdict.

Mais pas question pour autant de se retirer du pays comme le demandent certaines personnalités politiques françaises, chez les Verts ou au Parti socialiste. Le groupe français préfère mettre en avant son soutien économique aux populations locales et le fait qu'il s'il partait, il serait immédiatement remplacé par une autre groupe énergétique étranger.

Total est présent en Birmanie depuis 1992, sur le champ gazier de Yadana dont il détient 31,24%. Ce champ représente 60% du volume des exportations de gaz de la Birmanie vers la Thaïlande. Le groupe pétrolier verse en retour 125 millions d'euros d'impôts par an à la Birmanie.

Birmanie: un sénateur américain rencontre Aung San Suu Kyi

L'Express_15 aout 2009

Le sénateur américain Jim Webb, en visite en Birmanie, s'est entretenu pendant 45 minutes environ avec l'opposante Aung San Suu Kyi, après avoir rencontré le leader de la junte Than Shwe. Aucune information n'a filtré sur la teneur de ces deux discussions.

M. Webb, un proche du président Barack Obama, est le premier élu du Congrès américain à se rendre en qualité en Birmanie depuis dix ans. Il est aussi le premier haut responsable américain à rencontrer le généralissime. Le premier résultat de l'entretien historique a été l'annonce du renvoi dimanche vers les Etats-Unis de John Yettaw, l'homme qui a provoqué le procès d'Aung San Suu Kyi.

M. Yettaw, dont la santé est fragile et qui a eu plusieurs crises d'épilepsie en détention, a été condamné à sept ans de travaux forcés. Il avait gagné à la nage la résidence de Mme Suu Kyi à Rangoun. L'opposante a elle écopé de dix-huit mois d'assignation à résidence. La condamnation de la lauréate 1991 du prix Nobel de la paix a été dénoncée avec virulence par les Occidentaux. Le Conseil de sécurité des Nations unies, où la Chine a tempéré les ardeurs des diplomates occidentaux, a exprimé lui sa "grave inquiétude".

L'UE étend ses sanctions contre la Birmanie aux juges de Suu Kyi

Reuters_13 aout 2009

L'Union européenne annonce de nouvelles sanctions contre la Birmanie après la condamnation de l'opposante Aung San Suu Kyi à une peine effective de 18 mois d'assignation à résidence. Après la condamnation mardi de l'opposante Aung San Suu Kyi à 18 mois d'assignation à résidence, l'Union européenne compte appliquer de nouvelles sanctions contre la Birmanie, frappant cette fois les responsables judiciaires impliqués dans le procès de la lauréate du prix Nobel de la paix.

Ces nouvelles sanctions - interdiction de voyages et gel des avoirs - frappent les responsables judiciaires impliqués dans le procès de la lauréate du prix Nobel de la paix. Dans une déclaration, les Vingt-Sept précisent que des responsables de l'appareil judiciaire ont été ajoutés à la liste des membres du gouvernement militaire déjà visés par ces mesures.

Le verdict frappant l'icône de l'opposition à la junte militaire birmane, qui a déjà passé 14 ans des 20 dernières années en détention, est tombé mardi à Rangoun. L'UE avait condamné le procès et son verdict "injustifié" et réclamé la libération sans condition d'Aung San Suu Kyi, qui ne pourra pas participer aux élections prévues en 2010 par la junte.

Les Vingt-Sept avaient déjà durci leurs sanctions au lendemain de la répression par le régime de manifestations démocratiques pacifiques de septembre 2007 à l'initiative des moines bouddhistes. Les sanctions comprennent l'interdiction de voyager et le gel des avoirs de responsables du gouvernement militaire, de leurs familles et proches collaborateurs. Elles visent aussi 1.207 sociétés appartenant à ces responsables ou à des personnes ayant des liens avec eux. Les contacts diplomatiques sont aussi soumis à des restrictions et l'aide et les programmes de développement n'ayant pas de caractère humanitaire sont suspendus.

- Sécurité renforcée au jour anniversaire du soulèvement démocratique
- Birmanie: l'Américain Yettaw souffrant

Sécurité renforcée en Birmanie au jour anniversaire du soulèvement démocratique – AP - 8 août 2009

La police anti-émeutes de la junte birmane était déployée en force samedi dans Rangoon, pour empêcher toute éventuelle manifestation de rues à l'occasion du 21e anniversaire des manifestations en faveur de la démocratie suivies par une sanglante répression. Cet anniversaire intervient alors que le verdict est attendu pour mardi dans le procès que fait actuellement la junte à l'icône de l'opposition Aung San Suu Kyi, qui accéda à ce rôle justement à l'occasion de ce mouvement d'il y a 21 ans. Le verdict contre la lauréat de prix Nobel de la paix a été reporté, les spécialistes considérant que la vraie raison derrière ce report était la crainte qu'un verdict de culpabilité pour la "dame de Rangoon" ne fasse descendre les militants dans les rues à l'occasion de l'anniversaire du soulèvement.

Les rues de Rangoon étaient calmes samedi, et les policiers présents en force, ainsi que nombre de partisans de la junte, stationnés le long des principales artères, aux grands carrefours et devant les monastères et pagodes principaux. Les habitants interviewés disaient avoir peur d'être arrêtés en cas de manifestation, ou être plus préoccupés par la survie quotidienne que par cet anniversaire.

Le 8 août 1988, connu sous le nom de "soulèvement 8888" dans ce pays féru de numérotage, plus d'un million de personnes étaient descendues dans la rue, manifestant pour la démocratie et contre la brutale dévaluation de la devise birmane, qui effaçait d'un trait de plume les économies de toute la population. Aung San Suu Kyi, fille du père de l'indépendance birmane mais novice en politique, était devenue le visage du soulèvement, qui fit chuter le dictateur Ne Win, au pouvoir depuis 1962. Mais il fut remplacé par un autre groupe de généraux qui réprimèrent le mouvement dans le sang, tuant quelque 3.000 personnes. Des élections furent organisées en 1990, mais la junte militaire refusa de reconnaître la victoire écrasante de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) d'Aung San Suu Kyi.

Birmanie: l'Américain Yettaw souffrant – AFP - 7 août 2009

L'Américain John Yettaw, jugé en Birmanie aux côtés de l'opposante Aung San Suu Kyi, continue d'avoir des crises d'épilepsie à l'hôpital où il est suivi de près par sept médecins, a indiqué aujourd'hui le chef de la police nationale. Mais "il appartient à la cour" de décider d'un éventuel nouveau report du verdict, fixé au 11 août, a ajouté Khin Yee lors d'une conférence de presse.

Le chef de la police birmane a révélé que M. Yettaw, mormon et ex-militaire américain de 54 ans, avait jeûné pendant de longues périodes --"au total 61 jours"-- depuis son arrestation le 6 mai, et que les autorités de la prison d'Insein lui avaient donné une boisson énergétique, riche en protéine. Khin Yee a lié ces jeûnes aux "croyances religieuses" du détenu.

John Yettaw qui, selon son avocat, souffre d'épilepsie, de diabète et de problèmes cardiaques, avait été transporté à l'hôpital général de Rangoun lundi dernier après avoir eu des convulsions en prison. Il est jugé depuis le 18 mai aux côtés de Mme Suu Kyi, accusée par le régime militaire d'avoir enfreint les règles de son assignation à résidence en hébergeant brièvement l'Américain qui a réussi bizarrement à nager jusqu'au domicile de l'opposante.
